

FORUM DE L'HABITAT

ADAPTATION | TRANSITION | RÉNOVATION | HABITAT DURABLE

RÈGLEMENT DE SÉLECTION DES ARTISANS

La Communauté d'agglomération Gaillac Graulhet lance en 2024 deux Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat, incluant le renouvellement urbain des centres-anciens de Gaillac, Graulhet, Lisle-sur-Tarn et Rabastens.

Ces opérations, couvrant tout le territoire pendant 3 ans et les centres anciens pendant 5 ans, visent à aider les propriétaires dans la rénovation énergétique, l'adaptation des logements et la lutte contre l'habitat indigne. Elles augmenteront les projets de travaux et l'activité des artisans locaux.

Pour lancer ces opérations, la Communauté d'agglomération organise un Forum de l'habitat, présentant des services de conseils et d'accompagnement pour obtenir des aides financières, et des professionnels qualifiés. Suite au succès du salon en mars 2023, 16 stands (3m x 3m) seront proposés gratuitement aux professionnels pour valoriser leurs compétences et leur savoir-faire.

Le salon se tiendra le samedi 12 octobre 2024 au forum de Graulhet.

Les professionnels ont **jusqu'au 31 juillet 2024** pour faire parvenir le formulaire de **candidature par mail à : olivier.montier@gaillac-graulhet.fr**

Leur candidature sera étudiée par les élus au sein de la Commission aménagement. **Les candidats seront notifiés par mail de leur participation ou non au Salon.**

Les candidatures seront observées suivant les critères suivants :

- Le formulaire de candidature est rendu complet et avant la date limite ;
- Le professionnel est titulaire d'une mention RGE valable à la date du salon, et travaille principalement en rénovation ;
- La société est domiciliée sur le territoire de la Communauté d'Agglomération Gaillac Graulhet, ou sur le département du Tarn ;
- Le corps de métier ou la spécialité n'est pas déjà représentée sur le salon ;
- Le professionnel travaille en réseau avec d'autres professionnels RGE complémentaires ;
- L'aspect visuel, démonstratif et pédagogique, du stand proposé ;
- Le relai de communication proposé ;

L'attribution se fera dans la limite des stands mis à disposition. Une réservation par corps de métiers ou spécialité sera appliquée (un professionnel peut représenter plusieurs corps de métier) :

Isolation

6 STANDS

- Isolation des combles
- Isolation intérieure des murs et des rampants, des sols
- Isolation extérieure du toit
- Isolation extérieure des murs
- Menuiseries

Chauffage/ventilation

4 STANDS

- Pompes à chaleur et CE thermodynamiques
- Chaudière biomasse
- CE solaire
- Poêles et inserts
- Ventilation

Spécialistes

6 STANDS

- Photovoltaïque
- Eco-matériaux
- Rénovation du patrimoine bâti ancien
- Travaux d'adaptation au handicap (salle de bain, barres d'appui, monte-escalier, ...)
- Architecte spécialisé dans la rénovation du patrimoine bâti ancien
- Architecte spécialisé dans la densification urbaine

FORUM DE L'HABITAT

ADAPTATION | TRANSITION | RÉNOVATION | HABITAT DURABLE

FORMULAIRE

Nom / Prénom : _____

Nom de la société : _____

SIRET : _____

Adresse : _____

Tél. : _____ Mail. : _____

Numéro d'agrément RGE : _____

Spécialité couverte : _____

Le cas échéant, les entreprises avec lesquelles vous travaillez en réseau : _____

Quel équipement visuel pouvez-vous apporter sur le stand : _____

Quel relai de communication pouvez-vous faire (affichage, réseaux sociaux ...) : _____

Besoin électrique : _____

Besoins spécifiques : _____

Joindre : certificat RGE ; photos de stand

Par ce formulaire, je formalise ma candidature à un stand sur le Forum de l'habitat organisé par la Communauté d'agglomération, et je m'engage :

- À l'exactitude des informations fournies ;
- À être présent le samedi 12 octobre 2024 au forum de Graulhet ; le montage du stand doit se faire le vendredi 11 octobre avant 16h, et le démontage le samedi 12 avant 20h
- À ne pas formuler d'offre commerciale ou faire signer de bons de commande sur le salon

La Communauté d'agglomération s'engage à observer toutes les candidatures avec neutralité, et opérer la sélection selon le règlement joint par les élus au sein de la Commission Aménagement. Les candidats seront notifiés par mail de leur participation ou non à cet événement.

Les professionnels ont jusqu'au 31 juillet 2024 pour faire parvenir le formulaire de candidature par mail à :

olivier.montier@gaillac-graulhet.fr

Date _____